



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SENSIBILISATION À LA POLLINISATION

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ – LE 13 JUILLET 2023



INTRODUCTION

Les enjeux de la pollinisation et les objectifs de la formation

Michel Perret MTECT / DGALN (15 minutes)

Enjeux et situation de la pollinisation

Près de 90 % des plantes sauvages à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, du transfert de pollen par les animaux. Ces plantes sont essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes, car elles fournissent de la nourriture, forment des habitats et apportent d'autres ressources à de nombreuses autres espèces.

5 à 8 % de la production agricole mondiale actuelle, représentant une valeur marchande annuelle de 235 à 577 milliards de dollars à l'échelle mondiale, est directement attribuable à la pollinisation animale.

En Europe, la pollinisation animale est assurée par différents groupes d'insectes.

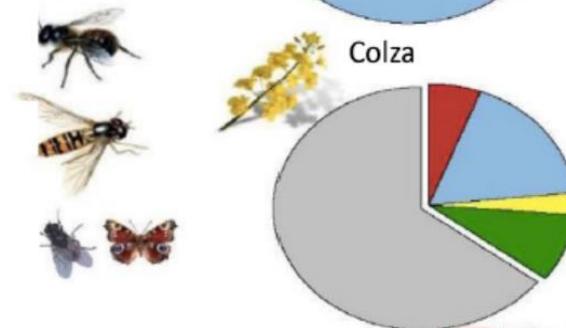
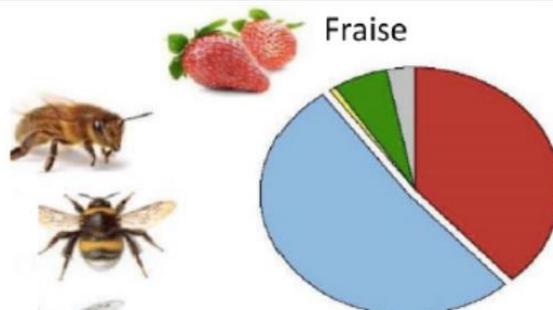
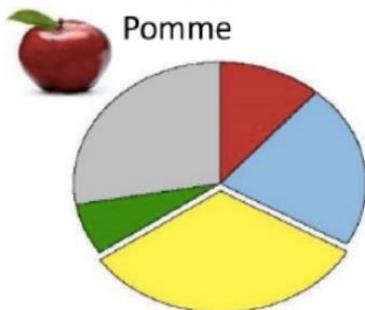
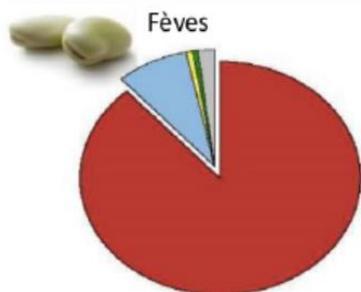
Des situations biologiques dégradées (Listes rouges européennes) :

- Papillons de jour (2010) : 9 % espèces menacées ; 30 % populations déclinantes ; 10 % données insuffisantes
- Abeilles sauvages (2014) : 10 % espèces menacées ; 5% quasi menacées ; 50 % données insuffisantes
- Coléoptères saproxyliques (2018) : 20 % espèces menacées ; 25 % données insuffisantes
- Syrphes (2022) : 37 % espèces menacées ; 7% quasi menacées ; 5 % données insuffisantes



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



POSHBEE, ANSES, 31 May 2016 Garratt et al. 2014 *Biol. Con.*; Garratt et al. 2014 *JPE*



Une pluralité de facteurs de menace pour la pollinisation et les insectes pollinisateurs

La disponibilité et la qualité des ressources alimentaires et des habitats,

Les pratiques agricoles et la gestion paysagère des agro-écosystèmes,

Les rotations culturales et l'utilisation d'intrants agricoles,

Les changements d'affectation des sols (artificialisation, pollution),

Les perturbations des connexions écologiques,

Le changement climatique,

Les dangers biologiques.

Face à la diversité de ces menaces, la mobilisation nécessaire de plusieurs politiques publiques (réglementations et stratégies ; engagement des acteurs), dans les domaines suivants :

La protection des espèces, des habitats naturels et des espaces naturels à forte valeur environnementale

L'aménagement du territoire et la maîtrise de l'artificialisation des sols

L'accompagnement des activités agricoles en matière environnementale

La maîtrise des risques des produits phytosanitaires (homologation des produits et utilisation)

La lutte contre les dangers biologiques

L'acquisition de connaissances pour agir efficacement, dans un contexte de profonds changements des territoires et des pratiques

La nécessité d'un cadre cohérent d'actions aux niveaux international, européen et national

Objectifs de la formation sur la base de cette introduction

Appréhender la fonction de pollinisation et la diversité des espèces et des milieux qui y participent

Appréhender les principales menaces qui pèsent sur la pollinisation et les insectes pollinisateurs

Appréhender les moyens nécessaires à sa protection et à sa restauration

APPORTS THEORIQUES

Tifenn PEDRON - OPIE (35 minutes)
Office pour les insectes et leur environnement

- Diversité du monde des insectes & causes de leur déclin
- Focus sur la pollinisation
- Besoin des insectes pollinisateurs durant leur cycle de vie
- Actions simples et efficaces qui peuvent être mises en œuvre partout !

Contexte & chiffres clés

- 75% des espèces animales connues sont des insectes
- Place prédominante dans l'environnement
- Déclin dramatique

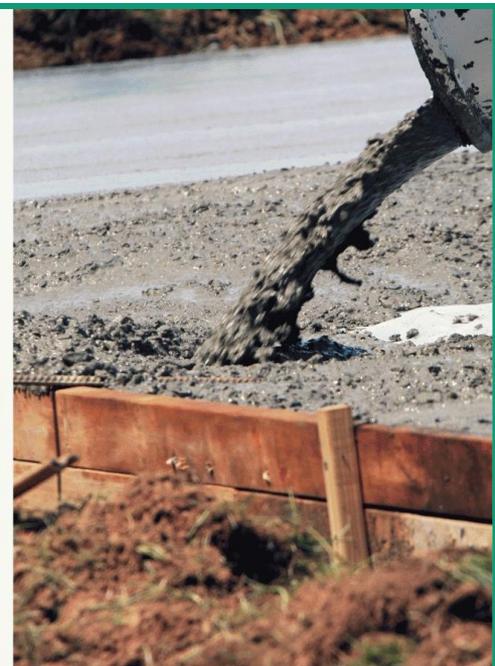
75 à 80 % de la biomasse des insectes volants
a disparu en 30 ans !

Source : Hallmann & all. – PlosOne. 2017



- Pesticides
- Agriculture intensive
- Urbanisation
- Pratiques de gestion
- Changement climatique

- Affaiblissement, mortalité
- Perte et fragmentation des habitats



Source : IPBES, 2016

Pourquoi sont-ils indispensables ?

Une place centrale dans l'environnement :

- Maillon indispensable des chaînes alimentaires
- Contrôle de la masse des végétaux
- Cycle de la matière



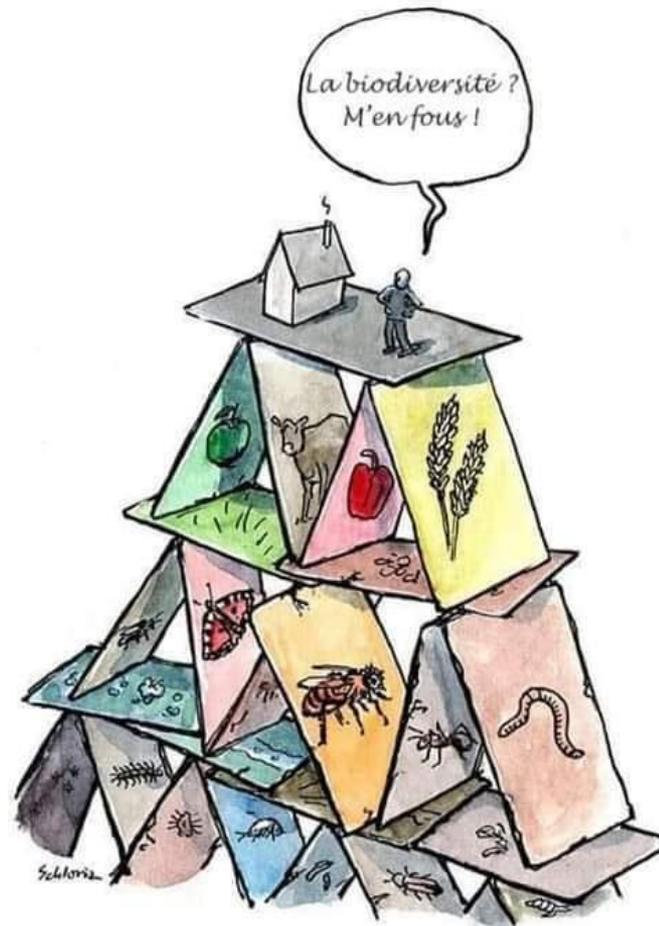
Pourquoi sont-ils indispensables ?

Une place centrale dans l'environnement :

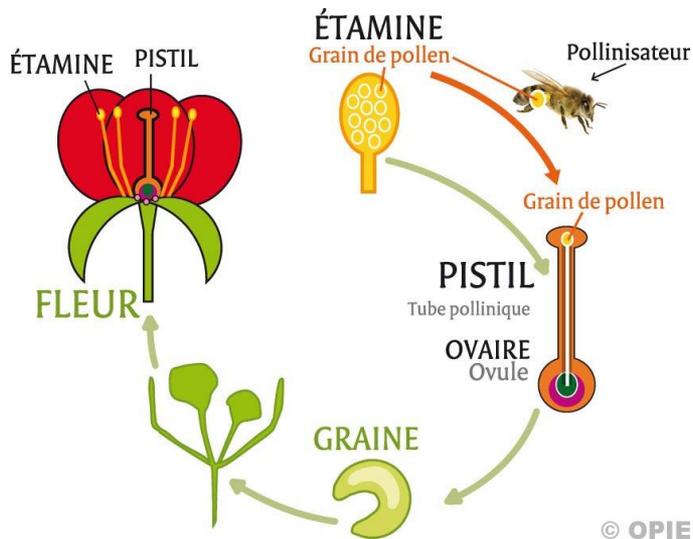
- Maillon indispensable des chaînes alimentaires
- Contrôle de la masse des végétaux
- Cycle de la matière

Avec une vision anthropocentrée :

- Service de pollinisation (aliment, médicaments, fibres...)
- Biocontrôle pour les cultures
- Ressource inépuisable pour la bio-ingénierie
- Potentiel de l'entomophagie...



Les insectes – Focus sur la pollinisation



La pollinisation : transport du pollen de l'organe mâle d'une fleur à l'organe femelle d'une autre fleur de la même espèce

Le vecteur : vent ou animaux





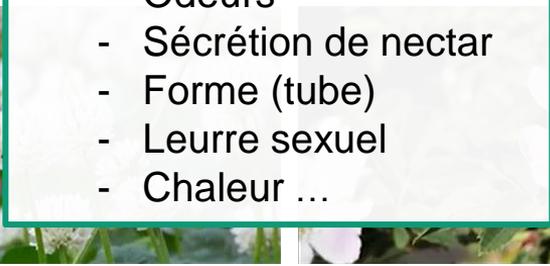
Près de 90% des plantes à fleurs ont besoin des insectes pollinisateurs !





**Des trésors d'inventivité
pour fidéliser les insectes**

- Couleurs
- Odeurs
- Sécrétion de nectar
- Forme (tube)
- Leurre sexuel
- Chaleur ...



Les insectes – Focus sur la pollinisation



La richesse des formes, des couleurs et des odeurs des fleurs qui habillent nos paysages est apparue grâce aux insectes pollinisateurs.

Les insectes – Focus sur la pollinisation

La pollinisation par les insectes concerne :

- **9 plantes à fleurs sur 10 !!**
- **+ de 75%** des espèces cultivées pour notre alimentation
- **235 à 577 milliards de \$ / an** 

Que devient un petit déjeuner dans un monde sans insectes pollinisateurs ?



Avec pollinisateurs



Sans pollinisateurs

Source : [IPBES, 2016](#)

Quelles actions pour
enrayer le déclin des
pollinisateurs



Des ruches



“ Devenez acteurs de la biodiversité,
installez une ruche dans votre entreprise ”



Diversité des insectes pollinisateurs



L'abeille mellifère est une excellente pollinisatrice, mais elle est loin d'être la seule...

Diversité des insectes pollinisateurs



Près de **1 000 espèces** d'abeilles sauvages en France

... et des milliers d'autres insectes qui participent à la pollinisation

Attention au "Bee washing" !

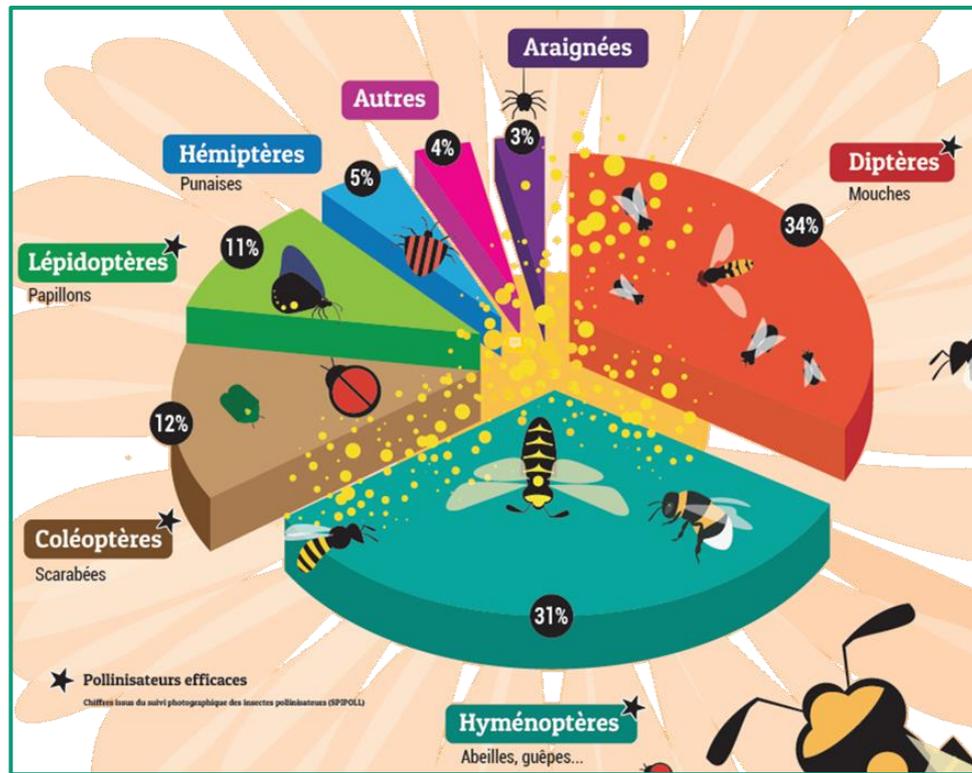


Mettre des ruches pour les pollinisateurs sauvages, c'est comme installer des poulaillers pour sauver les oiseaux !

Diversité des insectes pollinisateurs

4 ordres d'insectes

- **Hyménoptères** : les abeilles, etc.
- **Diptères** : les mouches, les syrphes, etc.
- **Lépidoptères** : les papillons
- **Coléoptères** : les scarabées



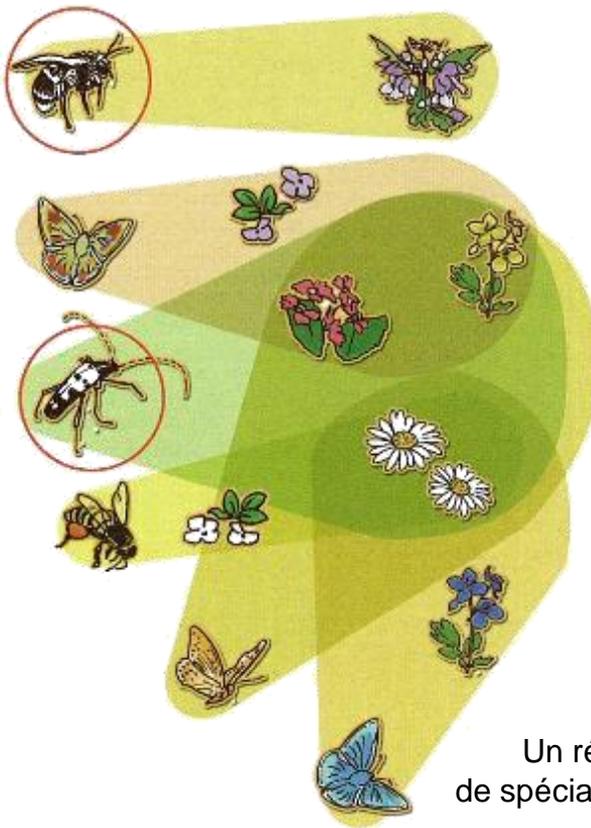
Observations d'insectes floricoles,
réalisées dans le cadre du programme de sciences participatives Spipoll

Diversité des insectes pollinisateurs

Réseau d'interactions entre plantes et insectes pollinisateurs

Des spécialistes et des généralistes

Diversité = stabilité de l'écosystème



Un réseau complexe
de spécialistes et généralistes

Les besoins des insectes pollinisateurs

Quelles actions pour enrayer le déclin des pollinisateurs



Prendre en compte la diversité de leurs besoins

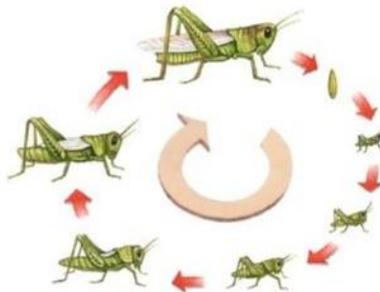
Les besoins des insectes pollinisateurs

Comme tout être vivant, un insecte a des besoins liés à :

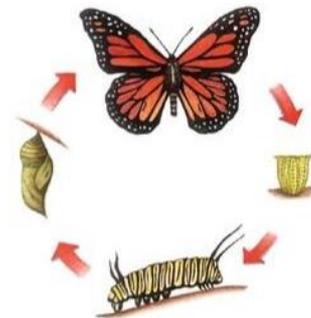
- son alimentation
- son lieu de vie
- sa reproduction



...sur l'ensemble de leur cycle biologique

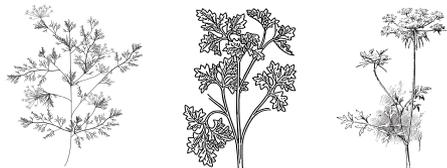


Métamorphose
incomplète



Métamorphose
complète

Les besoins des insectes pollinisateurs



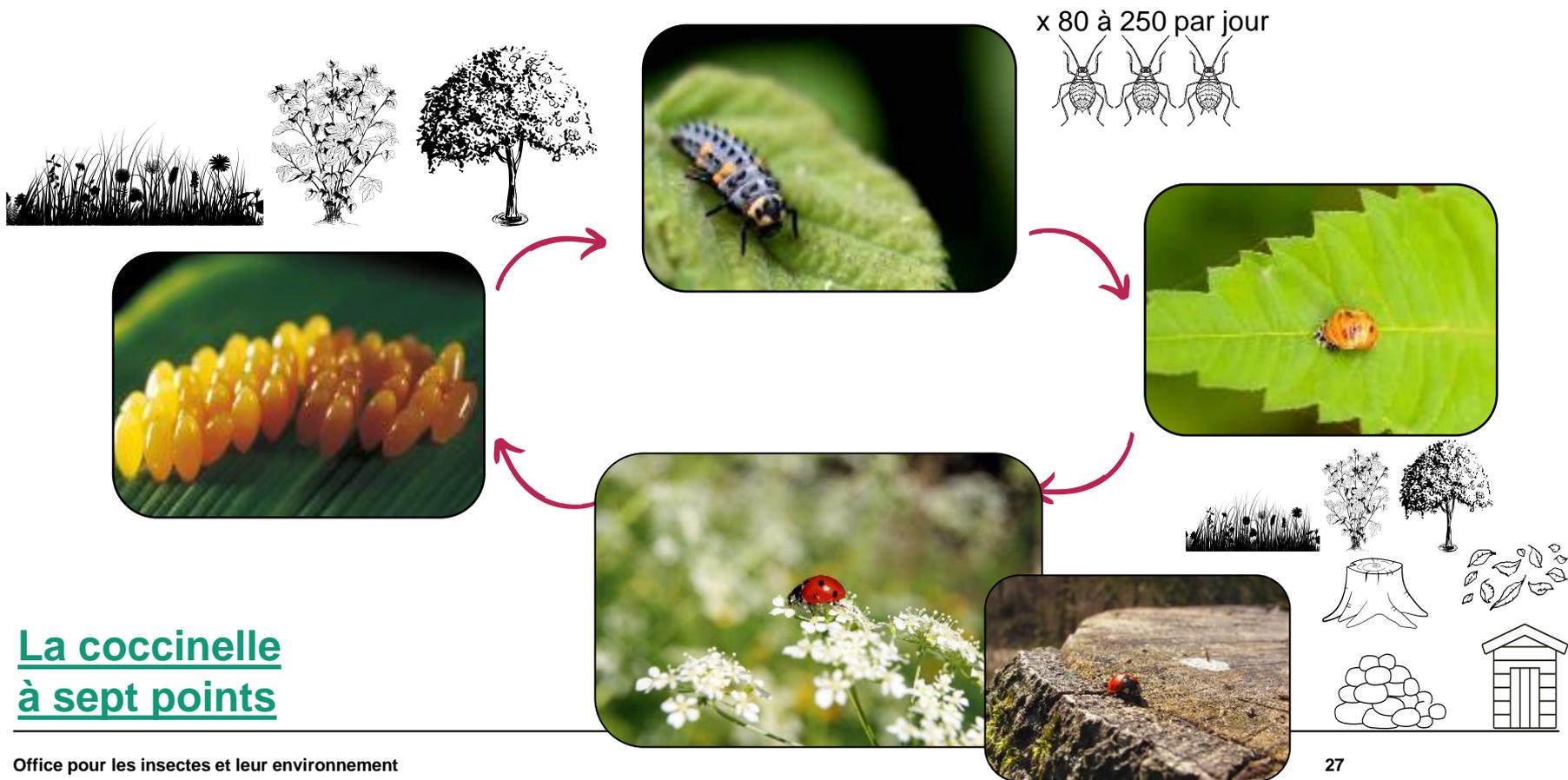
Ombellifères



Fleurs de prairies

Le machaon

Les besoins des insectes pollinisateurs



Les besoins des insectes pollinisateurs



tiges creuses, cavités de murs,
châssis de fenêtre, sol



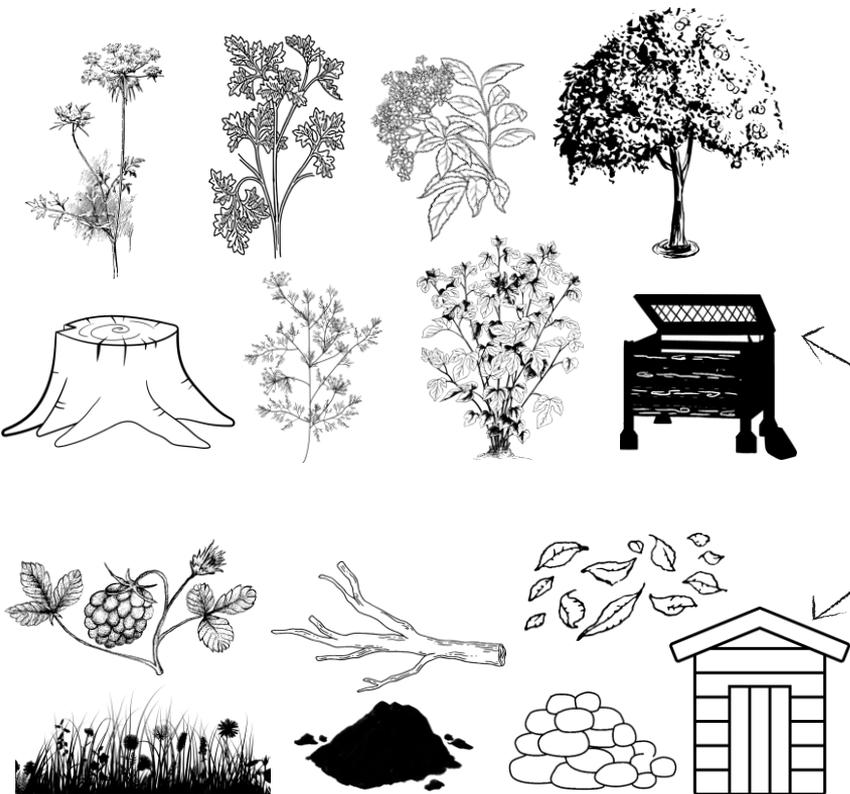
L'osmie cornue

Site favorable aux insectes

Un site est défini comme favorable aux insectes lorsqu'une diversité de groupes d'espèces peut y accomplir son cycle de développement.

Les 4 indispensables

- 1 - Des ressources alimentaires
- 2 - Des zones refuges
- 3 - Des pratiques de gestion en cohérence
- 4 - Une continuité / liaison avec d'autres sites



Actions concrètes et efficaces (1/5)

1

Privilégier une flore locale et diversifiée



Les fleurs horticoles ou exotiques sont souvent des leurres

- Un cycle de développement décalé (\neq coévolution plantes-insectes)
- Des glandes à nectar peu accessibles voire inexistantes



Rosier sauvage



Rosier horticole



Pollinisateurs butinant sur des plantes sauvages

Actions concrètes et efficaces (2/5)

2

Opter pour une gestion écologique et économique

- Faire pousser des zones de prairies et les laisser fleurir
- Abandonner le réflexe « tondeuse » au printemps
- Faucher en plusieurs fois et pas trop court



« No Mow May »



Actions concrètes et efficaces (3/5)

3

Préserver les habitats naturels

- Créer des **mares naturelles**
- Maintenir des tapis de **feuilles mortes**
- Aménager des **pierriers ou murets**
- Conserver le **bois mort** en tas et sur pied
- Préserver les **vieux arbres**



Actions concrètes et efficaces (4/5)

4

Désimperméabiliser partout où
c'est possible

- Raisonner chaque aménagement en amont pour favoriser les zones de sols nus ou végétalisés



Actions concrètes et efficaces (5/5)

5

limiter les éclairages extérieurs pour la qualité du ciel nocturne



Actions concrètes et efficaces

- 1 Privilégier une flore locale et diversifiée
- 2 Opter pour une gestion écologique et économique
- 3 Préserver les habitats naturels
- 4 Désimperméabiliser partout où c'est possible
- 5 Limiter les éclairages extérieurs pour la qualité du ciel nocturne

Le contre-exemple...



Des exemples de gestion à déployer



Des exemples de gestion à déployer



Rôle de l'Opie auprès des professionnels

Mobilisation & Accompagnement

- Partage de ressources et d'expériences
- Formation / sensibilisation
- Accompagnement pour l'intégration des enjeux à l'échelle projet

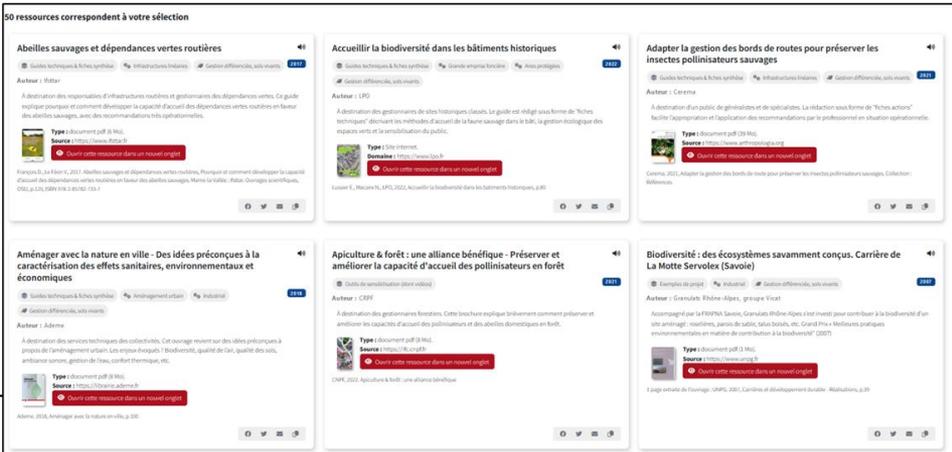


Site de partage de ressources

pollinisateurs-ressources.insectes.org

Contact

tifenn.pedron@insectes.org



LE PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES INSECTES POLLINISATEURS ET DE LA POLLINISATION

Michel PERRET MTECT / DGALN (35 minutes)

Les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées

Article L. 411-3 du code de l'environnement :

« Des plans nationaux d'action opérationnels pour la conservation ou le rétablissement des espèces visées aux articles L. 411-1 et L. 411-2 ainsi que des espèces d'insectes pollinisateurs sont élaborés, par espèce ou par groupe d'espèces, et mis en œuvre sur la base des données des instituts scientifiques compétents et des organisations de protection de l'environnement lorsque la situation biologique de ces espèces le justifie. (.....).

Ces plans tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des impératifs de la défense nationale. »

Le plan national pollinisateurs repose sur un cadre plus global d'actions portant à la fois sur les insectes pollinisateurs sauvages et domestiques, incluant également l'Abeille mellifère et l'apiculture.

CONTEXTE D'ELABORATION DU PLAN NATIONAL POLLINISATEURS

A la suite des Etats généraux de l'alimentation : grandes lignes d'un plan gouvernemental en faveur des pollinisateurs.

Achèvement fin 2020 du Plan national d'action « France Terre de Pollinisateurs » (portant sur les insectes pollinisateurs sauvages)

Contexte européen : Green deal ; stratégie biodiversité UE 2030 et projets réglementaires associés (proposition de règlements UE relatif à la restauration de la nature et relatif à l'utilisation des PPP) ; Initiative UE révisée (2023) en faveur des pollinisateurs sauvages ; Stratégie UE « de la ferme à la table ».

Contexte favorable à une articulation des différentes politiques publiques et initiatives, européennes et nationales, qui peuvent être mobilisées en faveur des pollinisateurs, alliant dispositions réglementaires et engagements des acteurs

Objectifs du plan national pollinisateurs: *démarche intégrée et globale*

Un seul plan national global en faveur des pollinisateurs, domestiques et sauvages, et de la pollinisation.

Faire converger l'ensemble des démarches qui contribuent à la protection et à la restauration des pollinisateurs.

Mobiliser l'ensemble des leviers : ensemble des secteurs d'activités concernés / des politiques publiques pertinentes

Nouvelle gouvernance pour la mise en œuvre du plan, co-piloté MASA / MTECT

La structuration du plan national en 6 axes

1. Amélioration des connaissances scientifiques ; pilotes : MTE/CGDD et MAA/DGER
2. Leviers économiques et d'accompagnement des agriculteurs, des apiculteurs et des forestiers ; pilote : MAA/DGPE
3. Accompagnement des autres secteurs d'activités (aménagement urbains, infrastructures linéaires, autres) ; pilote : MTE/DEB
4. Préservation du bon état de santé des abeilles et autres pollinisateurs ; pilote : MAA/DGAL
5. Réglementation pour la protection des pollinisateurs lors de l'application des produits phytosanitaires ; pilotes : MTE/DGPR et DEB ; MAA/DGAL
6. Partage des bonnes pratiques agricoles ; (pilote : association Contrat de solution – ACS ; présidence Comité de recensement : INRAE ; suivi global : MAA / MTE)

Axe 1 - Amélioration des connaissances scientifiques

Mieux connaître pour mieux agir

*Bénéficiaire des synergies entre les travaux scientifiques des différents acteurs impliqués dans la recherche (ITSAP, INRAE, ANSES, CNRS, MNHN, OFB, GDR Pollinéco), concernant **tant les abeilles domestiques que les insectes pollinisateurs sauvages***

Action 1.1 Développer et renforcer la connaissance sur l'identification et l'écologie des insectes pollinisateurs sauvages

Action 1.2 Objectiver le déclin des insectes pollinisateurs sauvages

Action 1.3 Analyser l'impact des changements globaux, des activités humaines et des risques sanitaires sur les pollinisateurs sauvages et domestiques, la fonction écologique de pollinisation des plantes sauvages, et le service de pollinisation des cultures agricoles

Action 1.4 Soutenir la recherche scientifique liée à la connaissance et à la conservation des insectes pollinisateurs

Axe 1 - Amélioration des connaissances scientifiques

Actions principales engagées / à engager en 2023

Les recherches contribuant à l'axe 1 sont soutenues via les apports en nature des organismes impliqués, le plan EcoPhyto, des compléments de financement issus de programmes nationaux/européens (e.g. ANR, MTECT, Programme sectoriel apicole européen).

- Etablir une liste rouge nationale des abeilles sauvages (France métropolitaine)
- Développer les bases de données sur les caractères écologiques (traits de vie) des abeilles sauvages
- Regrouper et compléter les bases de données sur les réseaux d'interaction entre plantes et pollinisateurs sauvages
- Développer les outils de reconnaissance des pollinisateurs (séquençage ADN et construction d'une base nationale de référence de codes-barres ADN)
- Informatiser, et intégrer à l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), des données de collections (occurrence ou abondance)

Axe 2 - Leviers économiques et d'accompagnements des agriculteurs, des apiculteurs et des forestiers

Objectifs :

- Promouvoir et accompagner le développement des pratiques agricoles et forestières favorables aux insectes pollinisateurs sauvages et domestiques
- Garantir la viabilité économique des exploitations apicoles - assurer le développement des colonies d'abeilles

Leviers :

- **Financiers** : aides européennes (PAC) et aides nationales (France relance, CASDAR) aux apiculteurs ou organisations apicoles et aux agriculteurs
- **Accompagnement** : informations, formations, promotion et partages de bonnes pratiques, cahiers des charges divers (SIQO), labels...

⇒ **Lien avec l'axe 6 du plan**

Axe 2 - Leviers économiques et d'accompagnements des agriculteurs, des apiculteurs et des forestiers

Actions :

- Action 2.1 Développer les élevages en **sélection apicole**
- Action 2.2 Développer la **commercialisation des miels** afin de garantir la viabilité des **exploitations apicoles et l'existence d'un cheptel apicole important** sur le territoire national
- Action 2.3 Développer et maintenir le service de la pollinisation par **l'aménagement de l'espace agricole** et la mise en place de **pratiques agricoles favorables à l'ensemble des pollinisateurs**
- Action 2.4 Promouvoir la prise en compte **des pollinisateurs dans les signes et les démarches de qualité dans les secteurs** agricoles et promouvoir la certification environnementale
- Action 2.5 Intégrer des actions favorables aux insectes pollinisateurs sauvages et domestiques dans les **pratiques de gestion forestière**

Axe 3 - Accompagnement des autres secteurs d'activités (aménagement urbains, infrastructures linéaires, autres)

Objectifs : développer les actions favorables aux insectes pollinisateurs dans les autres secteurs qu'agricoles et forestiers ainsi que dans les aires protégées

Action 3.1 Favoriser les pollinisateurs dans les aménagements et la gestion de l'espace urbain dans le cadre des politiques publiques d'aménagement durable

Action 3.2 Favoriser les insectes pollinisateurs dans l'aménagement et la gestion des infrastructures linéaires

Action 3.3 Favoriser les pollinisateurs dans la gestion des grandes emprises foncières comme les terrains militaires, les terrains de sport, les aéroports, les ZAE, les friches et les espaces verts en dehors de l'enveloppe urbaine

Action 3.4 Favoriser les pollinisateurs dans les secteurs industriels

Action 3.5 Favoriser la prise en compte des pollinisateurs dans les aires protégées

Action 3.6 Accompagner les activités transversales nécessaires aux pollinisateurs dans la gestion des espaces (connaissance des pollinisateurs et des plantes entomophiles, formations, génie écologique, production de semences locales, maîtrise de l'éclairage ...)

Axe 3 - Accompagnement des autres secteurs d'activités (aménagement urbains, infrastructures linéaires, autres)

Modalités d'animation de l'axe :

constitution d'un réseau des principales organisations concernées (déjà constitué dans le cadre de l'élaboration du plan) ; selon 2 thèmes : aménagements, infrastructures, grands sites / espaces protégés ; **feuille de route** indiquant, par action, les livrables à produire et les modalités d'organisation pour y parvenir.

Thèmes majeurs traités : mise en œuvre de la séquence ERC dans tous les secteurs de l'aménagement du territoire ; augmentation des surfaces conçues et gérées en faveur des pollinisateurs dans tous les secteurs de l'aménagement du territoire (au moins doublement) ; mise en œuvre de la protection réglementaire des habitats naturels favorables aux pollinisateurs ; promouvoir les démarches de mobilisation, de formation et de sensibilisation ; développer la production de végétaux d'origine locale ; réduire les pressions en milieux urbains (éclairage en particulier) ; prise en compte renforcée des pollinisateurs dans les espaces protégés ;

Constitution de 5 GT : ERC ; Espaces protégés ; Formation des acteurs ; Accompagnement des gestionnaires ; Pollution lumineuse (à compter de 2023).

Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds vert » : accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 ; volet « pollinisateurs »

Axe 3 - Accompagnement des autres secteurs d'activités (aménagement urbains, infrastructures linéaires, autres)



- Accompagnement à l'échelle projet
- Intégration des “bonnes pratiques” dans les documents de gestion / charte d’engagement
- Partage de guides existants :

pollinisateurs-ressources.insectes.org

Axe 4 : préservation du bon état de santé des abeilles et autres pollinisateurs

Cet axe a pour objectifs de pérenniser un cheptel apicole et des pollinisateurs en bonne santé, d'améliorer la maîtrise des risques sanitaires, des besoins alimentaires et des conditions de détention des abeilles mellifères, de prévenir les risques liés aux itinéraires agronomiques, à la gestion des assolements et des rotations, à la protection sanitaire des végétaux et d'intégrer le concept « One Health » pour une approche globale des enjeux

Thèmes traités :

Action 4.1 Renforcer la gouvernance en santé des abeilles

Action 4.2 Renforcer la performance sanitaire des exploitations apicoles

Action 4.3 Améliorer la surveillance de l'état de santé des abeilles et autres pollinisateurs

Action 4.4 Prévention et lutte contre les agresseurs biologiques des colonies d'abeilles domestiques

Action 4.5 Consolider les conditions de détention des abeilles, de densité et de localisation des colonies en fonction des capacités d'accueil des territoires

Axe 5 : maîtrise des risques phytosanitaires

Action 5.1 Révision de la réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison

Publication le 20 novembre 2021 de l'arrêté interministériel relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Action 5.2 Renforcer l'évaluation des risques pour les pollinisateurs au niveau européen et national

Axe 6 - Partage des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs



Objectifs :

- recenser et valoriser un maximum d'initiatives de terrain favorables, comme source d'inspiration et de démultiplication dans les territoires (pour les agriculteurs, les conseillers agricoles, les collectivités, les autres acteurs du territoire, ...).
- renforcer le dialogue entre les parties concernées, y compris entre les filières de production afin de démultiplier le partage d'expériences

Pilotage de l'axe : assuré par les filières agricoles et confié à L'Association Contrat de solutions

Avec l'appui d'un comité de recensement (CODER), présidé par Luc Belzunces de l'INRAE

1^{er} bilan du recensement 2023 : 114 initiatives recensées dont 74 pertinentes, 22 à améliorer

Gouvernance du plan

- Repose sur un Comité national de suivi (COSUI)
- Un pilotage par axe et une animation nationale en lien avec les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre des actions
- Une animation régionale par DRAAF / DREAL aux fins d'une territorialisation du plan et d'un renforcement des actions sur le terrain, en lien avec l'ensemble des acteurs territoriaux et les différents outils

Le Comité national de suivi (1)

40 membres

Composition : représentants des administrations de l'Etat central et déconcentré, des établissements publics de l'Etat, des élus, de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, des instituts scientifiques et techniques, des organisations professionnelles agricoles et apicoles, des organisations de producteurs, des organisations de défense de l'environnement, des entreprises, des consommateurs

Une comitologie limitée, équilibrée / intérêts des parties prenantes, sur la base du volontariat

Volet territorial d'animation du plan national (1)

Mise en place par les préfets de région avec DREAL et DRAAF d'une animation régionale du plan national.

Objectif : *décliner dans les territoires la mise en œuvre des actions du plan national en mobilisant les collectivités territoriales et les organisations concernées*

L'animation favorise toute démarche d'engagement des acteurs et de partenariat ainsi que le partage d'expériences.

Elle vise à l'information et à la sensibilisation non seulement des acteurs directement concernés mais également des élus et du grand public.

Les actions conduites doivent s'inscrire dans le cadre plus général des démarches de l'Etat en faveur de la restauration de la biodiversité, de la préservation et de la valorisation des services écosystémiques rendus par la nature, de la transition agro-écologique des territoires et des politiques d'aménagement durable maîtrisant l'artificialisation des sols et participant à la restauration de la biodiversité.

Volet territorial d'animation du plan national (2)

Elle s'appuie sur un réseau d'acteurs représentatifs. Elle peut constituer **un comité régional de suivi du plan**.

Elle peut établir **une feuille de route régionale** déclinant de manière opérationnelle et concrète au niveau régional les actions du plan national.

Cette feuille de route peut se fonder sur **un état des lieux des actions engagées** en application d'initiatives précédentes (application du plan national d'actions « France Terre de Pollinisateurs », protocole « abeilles solitaires » de l'observatoire agricole de la biodiversité, plan de développement durable de l'apiculture) et **s'inscrive dans le prolongement de telles actions**, en prenant en compte les nouvelles orientations et actions du plan national pollinisateurs 2021-2026.

Elle devra **recenser les enjeux de conservation** des insectes pollinisateurs et de la valorisation de pollinisation au niveau régional, **identifier les lacunes existantes** pour y répondre et **déterminer les actions à conduire** dans une logique de priorisation et d'objectifs à atteindre aux termes du plan national (2026).

Volet territorial d'animation du plan national (3)

Permet annuellement la remontée d'informations sur la mise en oeuvre du plan, sur les initiatives favorables aux pollinisateurs ainsi que sur les difficultés rencontrées. Des retours sont réalisés régulièrement aux pilotes de chaque axe.

Outre-mer : les services territoriaux de l'État proposent une déclinaison du plan national, fondée sur les spécificités du territoire concerné et dégagant les thèmes propres justifiant l'acquisition de connaissances adaptée aux territoires ultramarins afin que, lorsque cela est nécessaire, les actions prévues soient complétées pour répondre aux spécificités territoriales.

Pour aller plus loin :

Michel Perret MTECT/DDGALN (5 min.)

Stage national : Mise en oeuvre du plan national pollinisateurs 2023

Du 9 (après-midi) au 13 octobre (matin) 2023,

Au CVRH de NANCY, Abbaye des Prémontrés, PONT A MOUSSON

Date limite d'inscription : 8 septembre 2023

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant :

http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=29359

[Aide sur l'inscription en ligne ici](#)

Objectifs de la formation

- identifier les fonctions écologiques des insectes pollinisateurs
- diagnostiquer un site et identifier les actions pour améliorer son potentiel d'accueil des pollinisateurs
- mobiliser les structures de référence et les outils existants en faveur des pollinisateurs
- intégrer la préservation des pollinisateurs dans la mise en oeuvre des politiques publiques (aménagement du territoire, agriculture)

Programme de la formation

Jour 1 (après-midi) : Accueil, présentation de la formation, tour de table et évaluation des besoins

- La pollinisation et les insectes pollinisateurs
- Les fonctions écologiques des insectes au sein des écosystèmes

Jour 2 :

- Déclin des pollinisateurs, une diversité de causes
- Acteurs et politiques publiques mobilisables
- SORTIE TERRAIN : Initiation aux méthodes d'inventaire et d'identification

Jour 3 :

- Habitats favorables aux pollinisateurs
- Outils d'aménagement à l'échelle territoriale
- Enjeux agricoles à l'échelle territoriale
- VISITE TERRAIN : Rencontre d'acteurs impliqués et diagnostic de sites

Programme de la formation

Jour 4 :

- Déclinaisons régionales du Plan national en faveur des pollinisateurs
- TRAVAUX DE GROUPE : Conception d'un projet en faveur des pollinisateurs

Jour 5 (matin) :

- Témoignages d'acteurs sur des initiatives et projets réalisés
- Bilan du stage